

Ce mot de liaison pour vous donner quelques informations médicales et psychologiques qui pourront vous être utiles.

Madame monsieur,

L'évènement que vous avez vécu fait partie des évènements considérés comme ayant un fort impact psychologique et pouvant engendrer un traumatisme psychique.

Vous venez de vivre la perte d'un proche dans cet évènement. Le caractère inattendu ou brutal ou d'autres caractères de cette perte peuvent faire de cet évènement un deuil traumatique pour vous.

Le ressenti de chacun peut être très différent.

Parfois certains ressentis de désespoir, d'impuissance, des obsessions sur le défunt, des perturbations du sommeil ou du fonctionnement global au quotidien (ou tout autre symptôme) ne vous permettent pas de faire votre deuil normalement.

Pour que le deuil traumatique fasse place à un processus de deuil normal plus paisible, il est parfois nécessaire de se faire aider.

Votre médecin traitant peut répondre à ces besoins d'aide, il peut aussi vous orienter vers un spécialiste du psycho-traumatisme, qui peut aussi vous recevoir directement.

Pour obtenir une Assistance médico-psychologique : composer le 15

Des cellules d'urgence médico-psychologiques (CUMP) ont été mises en place sur plusieurs sites.

Pour obtenir des informations générales :

**Numéro d'information et d'assistance aux victimes et leurs proches :
Numéro pour les personnes vivant à l'étranger :**

**Vous trouverez des informations complémentaires sur
<http://www.sante.gouv.fr>**